

# RAPPORT ANNUEL D'ENGAGEMENT RSE SCA3P 2023-2024





## 01

### Introduction

- 6 Chiffres clés
- 7 Notre coopérative
- 8 Nos produits
- 10 Notre stratégie RSE

## 02

### Gouvernance et Éthique

- 12 Le modèle coopératif
- 14 Rôle de la coopérative

## 03

### Pilier Environnemental

- 19 Agriculture intégrée
- 26 Impact environnemental

## 04

### Pilier Social

- 30 Code éthique
- 32 Relations employés
- 34 Santé et sécurité au travail
- 36 Soutien et accompagnement des producteurs
- 38 Engagements communautaires

## 05

### Pilier Economique

- 40 Pratiques commerciales éthiques
- 43 Valorisation des performances
- 44 Économie circulaire

## 06

### Partenariats

- 47 Politique et culturel
- 48 Interprofessionnel

## RAPPORT ANNUEL D'ENGAGEMENT RSE SCA3P AVANT-PROPOS

Le développement durable et l'impact sociétal sont l'affaire de tous, et les entreprises ont un rôle clé à jouer. Conscients des enjeux actuels auxquels notre société fait face, nous nous engageons depuis plusieurs années à réduire au maximum notre empreinte environnementale et sociale.

Notre coopérative regroupe des salariés et plus de 200 producteurs, eux-mêmes employeurs. L'enjeu social est donc majeur : garantir des conditions de travail et des revenus décents, tout en assurant la sécurité et la santé de chacun.

Ce regroupement d'exploitations agricoles est avant tout un outil commercial visant à faire vivre une filière et ainsi à assurer la viabilité économique de notre territoire. Les plantes à parfum, culture dominante en région PACA, peuvent représenter jusqu'à 90 % des surfaces cultivées. Elles sont également en lien étroit avec de nombreuses autres filières, telles que le miel ou le tourisme, rendant l'enjeu économique particulièrement important.

Cette culture importante des plantes à parfum sur notre territoire a un impact sur les sols, la biodiversité et est dépendante du climat et des ravageurs. Ces défis affectent directement notre filière et ont des répercussions sur l'environnement et les écosystèmes. Notre adaptation à ces problématiques et la mise en place de nouvelles pratiques d'agriculture intégrée est primordiale. C'est le troisième enjeu auquel la SCA3P s'est engagée à répondre.

À travers nos actions et partenariats tout au long de l'année, nous nous efforçons de réduire nos impacts et de contribuer activement à l'effort collectif pour inverser la tendance. Notre objectif est de générer, avec nos producteurs, partenaires et parties prenantes, un impact positif durable, tant pour notre société que pour notre planète.

# 01 INTRODUCTION



# SCA3P CHIFFRES CLÉS

**+200**  
Producteurs  
membres

**+6000**  
Hectares de plantes  
à parfum

**~400**  
Tonnes d'huiles  
essentielles par an

## CONTEXTE NOTRE COOPÉRATIVE

La SCA3P, **fondée en 1979**, est une coopérative agricole leader dans le secteur des plantes à parfum. Il s'agit de la première coopérative d'huiles essentielles françaises. Son siège social est situé à Simiane-la-Rotonde, avec un deuxième site de collecte à Puimoisson.



La coopérative est dirigée par **un conseil d'administration composé de 14 producteurs** (2024) et s'appuie sur une équipe dynamique de huit salariés. La SCA3P accompagne ses membres dans toutes les étapes de la production, de la récolte à la commercialisation, tout en promouvant des pratiques agricoles durables et responsables.

**Elle regroupe plus de 200 producteurs** répartis sur les plateaux de Valensole et d'Albion, dans l'Enclave des Papes et le Quercy. Ensemble, ces producteurs exploitent un territoire exceptionnel de **10 000 hectares, dont 6 000 hectares dédiés aux plantes à parfum**, contribuant ainsi à préserver et valoriser un patrimoine naturel unique.

Avec environ **400 tonnes d'huiles essentielles 100 % pures et naturelles** commercialisées par an, la SCA3P exporte ses produits de qualité vers des marchés internationaux, consolidant ainsi sa position parmi les acteurs majeurs du secteur.

### NOS VALEURS



CONFIANCE



PASSION



RESPECT DE  
L'ENVIRONNEMENT



QUALITÉ



PERFORMANCE



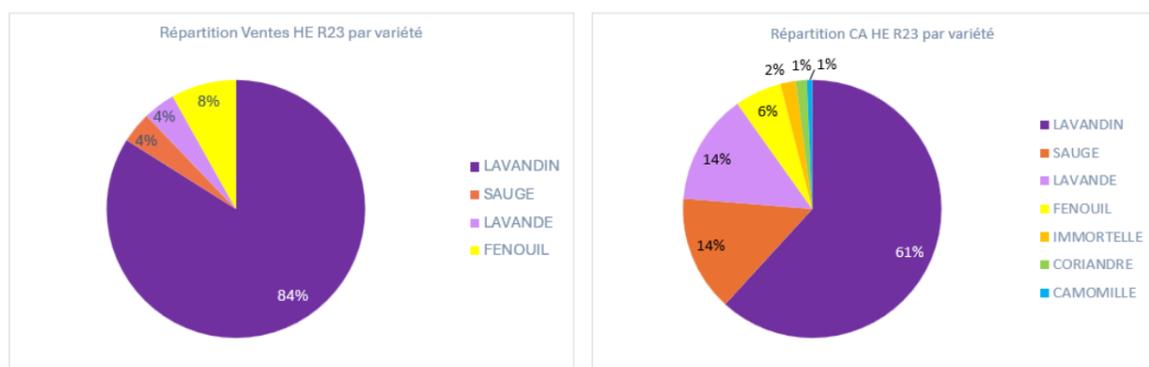
ÉQUITÉ

## CONTEXTE NOS PRODUITS

La qualité est au cœur de chaque étape de la vie de nos produits. La SCA3P s'engage à offrir des huiles essentielles qui répondent précisément aux spécifications de ses clients grâce à des procédés tels que la filtration, l'assemblage ou encore la recherche variétale.

Tout cela est réalisé dans le respect absolu de la naturalité et de la pureté du produit. Nos huiles essentielles sont **100 % pures et naturelles**, sans aucun ajout de solvants, d'additifs, de conservateurs ou de tout autre produit.

La SCA3P commercialise environ une quinzaine de variétés de plantes à parfums, disponibles dans des déclinaisons spécifiques selon le profil ou la certification recherchés.

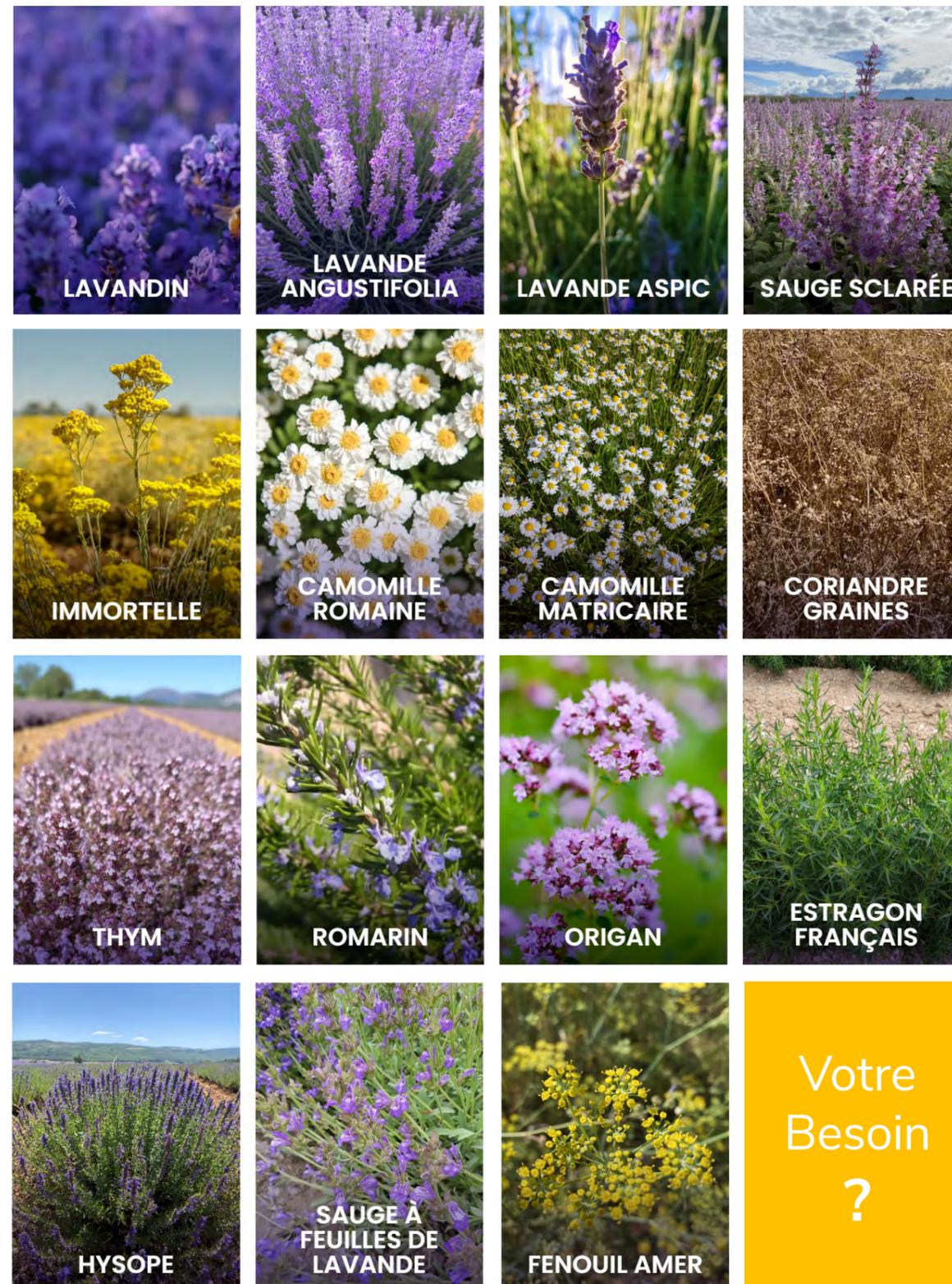


### Valorisation des co-produits issus de la distillation ou du végétal

La SCA3P valorise aussi les co-produits de la distillation dans une démarche d'économie circulaire :

- **Pailles distillées** : utilisées comme compost par les producteurs ou vendues à des clients pour d'autres usages.
- **Fleurs et pailles non distillées** : commercialisées à l'état brut, notamment sous forme de fleurs séchées.
- **Hydrolats** : eaux aromatiques réutilisées en circuit fermé pour le refroidissement et la condensation des huiles essentielles ou vendues à des clients.

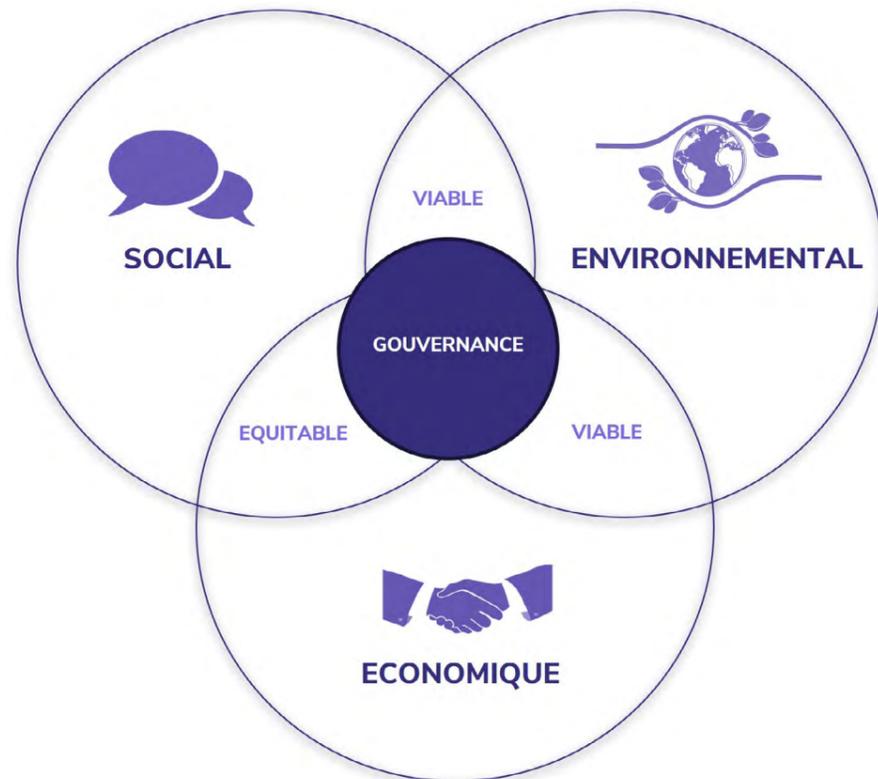
## Nos Huiles Essentielles 100% pures & naturelles



## CONTEXTE

# NOTRE STRATÉGIE RSE

Les décisions de l'entreprise sont basées sur les trois piliers de développement durable, tout en veillant à rester équitables et viables, avec des objectifs SMART alignés sur ceux de l'ONU.



- **Stratégie sociale**  
Être une entreprise à taille humaine, centrée sur l'équité, les échanges, la sécurité et le bien-être au travail.
- **Stratégie environnementale**  
Être une entreprise engagée pour la biodiversité et respectueuse de son environnement.
- **Stratégie économique**  
Être une entreprise intégrée sur son territoire, qui base ses relations sur la transparence et le dialogue.

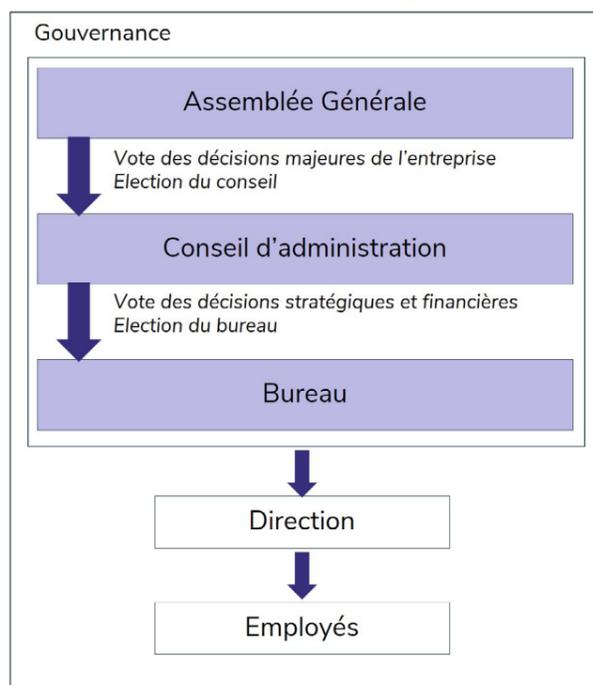
# 02 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE



# LE MODÈLE COOPÉRATIF : SPÉCIFICITÉS ET GOUVERNANCE

## 1. Un outil collectif et démocratique

### Structure D'une Coopérative



L'un des principes fondamentaux d'une coopérative est l'équité entre chacun de ses adhérents. Tous ont la même voix, quelle que soit la quantité apportée.

Chaque année, la coopérative invite donc ses adhérents à se rassembler lors d'une Assemblée Générale afin qu'ils puissent exprimer leur voix et leurs opinions.

### La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 10/12/2024.

Les décisions d'ordre stratégique et financier sont votées lors des Conseils d'Administration. Il y en a quatre par an minimum.

La vie de la coopérative est gérée par la Directrice Commerciale et le Directeur Technique. Ils veillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil.

**Un outil commercial des producteurs, pour les producteurs et par les producteurs**

## 2. Partage des bénéfices

La SCA3P est avant tout un outil dédié à ses producteurs, les aidant à commercialiser leurs produits et leur offrant un soutien technique et réglementaire.

L'objectif principal est de maximiser les ventes tout en garantissant des tarifs compétitifs et un revenu décent pour les producteurs.

- **Le niveau de rémunération cible est fixé par le Conseil d'Administration** en début de campagne et peut être ajusté selon le prix moyen de vente.
- **Tous les bénéfices sont directement redistribués aux producteurs** ou mis en réserve.



## 3. Engagements réciproques

Chaque adhésion à la coopérative est votée en conseil d'administration. Le nouvel adhérent s'engage pour cinq ans minimum avec renouvellement tacite et aura des parts sociales dans la coopérative. Il s'engage, selon les statuts, à porter 60% minimum de sa récolte.

La coopérative quant à elle s'engage à prendre sa récolte chaque année, dans le respect des références historiques mises en place et des attentes qualité notifiées. Elle s'engage aussi à exercer une équité envers chacun des producteurs adhérents et au reversement des bénéfices aux producteurs.

## RÔLE DE LA COOPÉRATIVE



### 1. Collecte et commercialisation

Après la récolte, les producteurs distillent les matières premières et apportent l'huile essentielle à la coopérative.

La SCA3P se charge ensuite des différentes étapes de transformation et de préparation puis de leur commercialisation.

Elle est garante de la pureté, de la qualité et de la sécurité de ses produits. Elle se charge de collecter les huiles essentielles et de les contrôler. Il s'agit ensuite de les filtrer, les assembler, et les stabiliser afin qu'elles soient conformes à la qualité attendue. Elle assure la traçabilité de ses huiles, si besoin, du champ au client et elle est en charge du respect des normes et réglementations lors de la vente de ses produits.

Enfin, la SCA3P assure le bon conditionnement et la logistique associée dans le respect des règles de l'export international.

### 2. Un accompagnement technique

En plus de son rôle de collecte et de commercialisation, la coopérative est aussi un véritable support technique pour ses producteurs. Elle met notamment à disposition l'expertise d'un technicien afin de guider et de conseiller les producteurs sur des questions de culture et de récolte.

Elle travaille aussi à offrir des opportunités de diversification à ses producteurs ayant un double impact. En effet, l'objectif est de minimiser l'impact négatif des monocultures sur les sols en privilégiant les rotations et de se positionner sur de nouveaux marchés et débouchés pour nos producteurs.

Enfin, la SCA3P a à cœur de valoriser le travail de ses producteurs auprès de ses clients par le biais notamment de visites ou de certifications. Elle met ainsi en avant les bonnes pratiques émergentes du terrain et encourage leur mise en place chez le plus grand nombre.

Collecter les huiles essentielles et assurer leur commercialisation

Soutenir et fédérer les producteurs

Améliorer continuellement les techniques et la qualité.

Répondre aux besoins spécifiques de nos clients

### 3. Un appui qualité et réglementaire

La confiance est l'une des valeurs fondamentales de la SCA3P, c'est pourquoi la transparence et la traçabilité des produits est au cœur de ses préoccupations.

Le système de traçabilité en place à la coopérative et chez les producteurs permet de pouvoir remonter à l'exploitation et à la parcelle, au besoin.

Les huiles essentielles sont des produits purs et chimiques. Aussi, elles peuvent représenter un danger lors de leurs manipulations. Certaines d'entre elles sont classées en tant que marchandises dangereuses et peuvent porter atteintes aux hommes et à l'environnement.

L'objectif de la SCA3P, est de servir un produit qui soit en tout point conforme aux normes de qualité, de réglementation mais aussi de transport pour la France et l'International.

#### 4. Promotion du modèle coopératif



#### Salons



En 2023 et 2024, la SCA3P a renforcé sa présence sur les salons nationaux et internationaux pour aller à la rencontre de ses clients et de prospects en vue de développer les ventes.

En octobre 2023, la coopérative a participé en tant que visiteur à l'événement IFEAT qui s'est déroulé à Berlin. Il s'agit du plus grand rassemblement mondial d'acheteurs et de vendeurs d'huiles essentielles. Elle a exposé pour la première fois au SIMPPAR – Salon International des Matières Premières pour la Parfumerie – en juin 2023 à Paris et a renouvelé l'expérience en mai 2024 à Grasse. Elle participera à l'édition 2025, qui sera sur le thème de la Lavande de Provence.

Elle a également exposé au World Perfumery Congress, un des plus grands salons internationaux de la Parfumerie en juin 2024 et sera présente au salon In-Cosmetics Global en avril 2025.

#### Multimedia et réseaux

Toujours dans l'optique de donner plus de visibilité à la structure et de valoriser le modèle coopératif, plusieurs outils de communication ont été mis en place ces derniers mois :



Mise en place d'un film promotionnel disponible sur Youtube (SCA3P Film) subventionné par France Agri Mer



Refonte du site internet, plus moderne et ergonomique : [www.sca3p.fr](http://www.sca3p.fr)



Mise en place d'une newsletter trimestrielle à destination des clients.



Vous pouvez également vous inscrire pour la recevoir en scannant ce QR Code.



Renfort de communication sur les réseaux sociaux – n'attendez plus pour vous abonner à nos pages LinkedIn et Instagram ainsi qu'à notre Chaîne Youtube!

[in /cooperative\\_sca3p](https://www.linkedin.com/company/cooperative_sca3p)  
[@Coopérative-sca3p](https://www.instagram.com/Coopérative-sca3p)  
[@SCA3P2023](https://www.youtube.com/channel/UC...)



Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



## AGRICULTURE INTÉGRÉE

La SCA3P travaille au plus près du terrain, en lien direct avec ses producteurs et leurs cultures. C'est pourquoi, la coopérative s'est engagée depuis maintenant plusieurs années en faveur de l'environnement avec quatre axes principaux qui constituent sa démarche environnementale:

- Préserver la biodiversité, les sols et les écosystèmes
- Encourager le développement de nouvelles pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement
- Limiter la consommation d'énergie et d'eau
- Assurer une bonne gestion des déchets et les revaloriser au maximum

### 1. Acteur de la préservation des sols

#### Couverts végétaux



La SCA3P accompagne ses producteurs adhérents dans leurs méthodes de production. En effet, la coopérative emploie un technicien disponible pour tout conseil de pratiques de culture, de récolte ou de distillation.

Par ce biais, la SCA3P promeut l'agriculture raisonnée et l'innovation des pratiques culturales. Elle encourage par exemple la mise en place de couverts végétaux, au moins sur la première année de vie de la culture. Cette pratique a fait l'objet de plusieurs années de recherche dans la filière, et s'est montrée bénéfique, notamment pour la préservation des sols. Ils permettent notamment d'apporter de la matière organique, de structurer et de limiter l'érosion des sols. Dans certains cas, la présence des couverts permet aussi de réduire la pression de certains ravageurs.

La coopérative travaille en partenariat avec des instituts techniques dans le but de découvrir de nouvelles pratiques, de nouvelles méthodes de culture et d'apporter son aide et son soutien dans la réalisation d'études techniques (pratiques de cultures, produits phytosanitaires...).

## Diversification

Les cultures de PPAM sont majoritairement de la Lavande et du Lavandin dans les Alpes de Haute Provence. Depuis plusieurs années, la coopérative et ses producteurs ont eu la volonté de développer de nouvelles variétés afin de diversifier les cultures. Au fil du temps, des variétés telles que l'immortelle, la sauge sclarée, la coriandre ou encore le fenouil ont fait leur apparition. Des essais de diversification ont toujours lieu chaque année.

La diversification peut être à l'initiative de la coopérative pour conquérir de nouveaux marchés, comme à la demande des clients. Elle permet de répondre notamment à des enjeux stratégiques de réduction des risques. Elle peut être liée pour certains produits au contexte géopolitique international. La relance de la culture de Coriandre graines en 2022-2023 et la poursuite du développement des surfaces en 2024 s'inscrit dans ce cadre. Elle peut aussi être en lien avec le réchauffement climatique, l'idée étant de pouvoir proposer à terme à nos clients des variétés cultivées dans d'autres zones géographiques considérées « à risque ». Dans certains cas, la diversification répond à des enjeux marketing autour de la valorisation de l'origine France et dans d'autres, il s'agit simplement d'accompagner nos adhérents en mettant au portefeuille des cultures déjà en production pour lesquelles les producteurs n'avaient pas encore de contrat avec la coopérative. L'idée étant de leur permettre de maximiser les ventes tout en offrant toujours plus de choix à nos clients.

Outre l'intérêt commercial, cette pratique présente un véritable intérêt environnemental, cette addition de variétés facilitant les rotations de cultures et permettant ainsi la préservation des sols.



Immortelle



Coriandre



Thym



Sauge Sclarée



Estragon



Fenouil



## 2. Protection intégrée des cultures et des écosystèmes

L'un des défis majeurs de la culture des plantes à parfum réside dans la santé des cultures, souvent menacées par des ravageurs, avec des moyens de lutte limités selon les variétés. L'utilisation de produits phytosanitaires est restreinte pour certaines cultures, comme le lavandin, et leur emploi soulève des préoccupations quant à l'impact sur la biodiversité des zones de production, en particulier sur les pollinisateurs.

La coopérative et ses producteurs adhérents s'efforcent de maintenir la viabilité économique des cultures de plantes à parfum tout en préservant les écosystèmes locaux.



### Agriculture Biologique

Certains producteurs ont choisi d'abandonner les produits phytosanitaires au profit de l'agriculture biologique. Grâce au soutien de la SCA3P, une grande partie des produits proposés sont désormais certifiés biologiques, impliquant **environ 30 producteurs engagés**.

Cependant, le marché des huiles essentielles biologiques traverse une période difficile, limitant les perspectives d'évolution ou de nouveaux projets dans ce domaine pour les prochaines années.

Un développement est toutefois prévu en 2025 pour le compte d'un client.

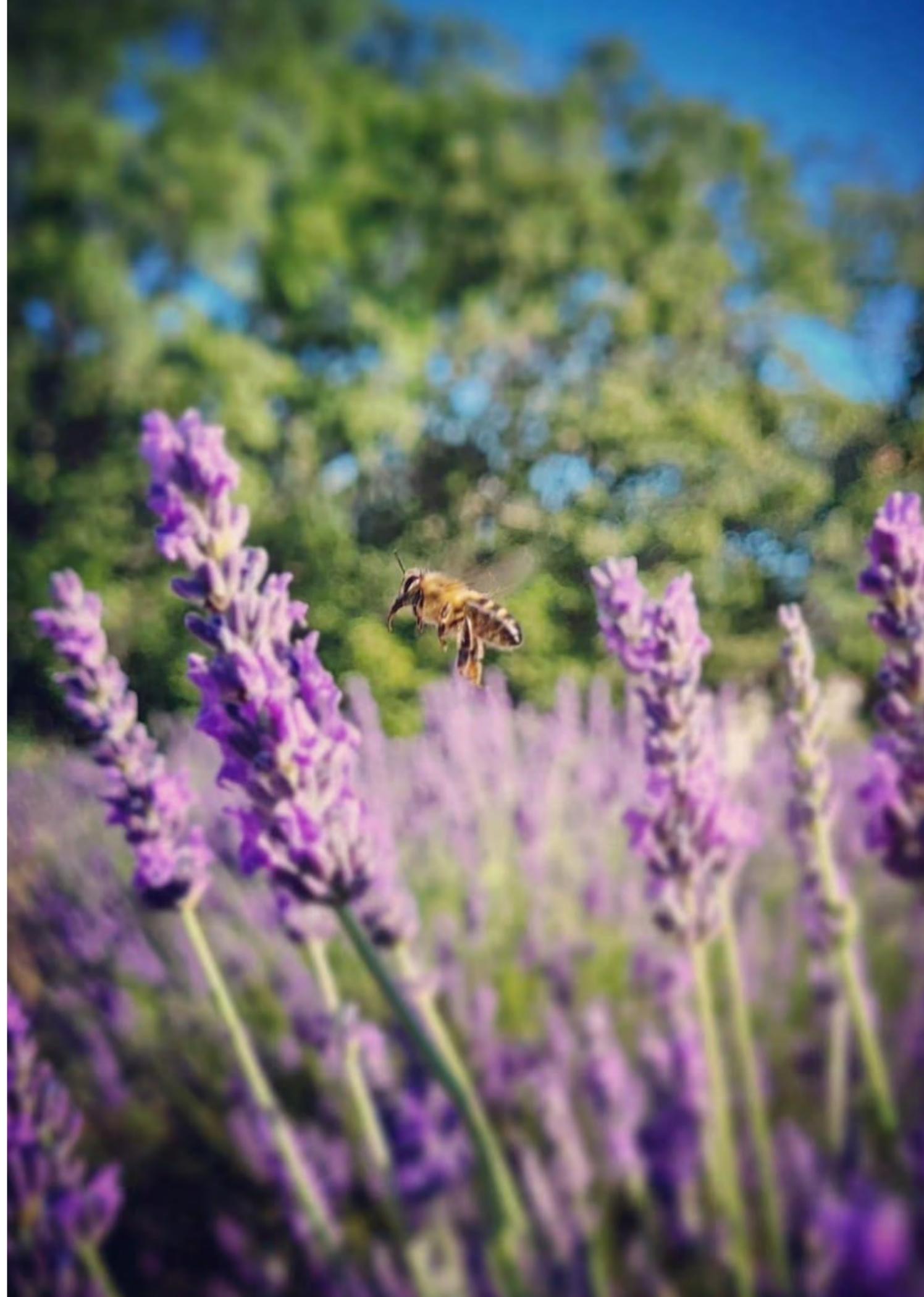


### Agriculture intégrée

D'autres producteurs se tournent vers une approche d'agriculture intégrée, combinant une utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et des solutions de bio-contrôle.

Ces méthodes de bio-contrôle permettent de réduire les doses et la fréquence d'utilisation des produits phytosanitaires tout en augmentant leur efficacité.

Dans cette démarche, les producteurs bénéficient de l'accompagnement de la coopérative et des instituts techniques, qui mettent à leur disposition des ressources et des expertises adaptées pour optimiser leurs pratiques agricoles.



Les pratiques intégrées témoignant de l'engagement des producteurs et de la SCA3P sont mises en valeur par plusieurs certifications, labels ou démarches depuis plusieurs années :



### MEMBRE UEBT

La SCA3P est membre UEBT depuis 2023. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de la coopérative pour un sourcing plus responsable et éthique et des pratiques plus respectueuses de la biodiversité et des Hommes. Un plan d'action est engagé pour les trois prochaines années comprenant des évaluations de fournisseurs et de producteurs afin de relever les problématiques sur les risques environnementaux associés aux pratiques de culture et de collecte.



### CERTIFICATION INGREDIENT UEBT

Depuis le mois d'octobre 2023, la SCA3P détient une certification UEBT pour une partie de la production (23 tonnes, 3 producteurs) de son huile essentielle de Lavandin Grosso, première variété commercialisée. Cette certification démontre l'engagement de la coopérative pour l'approvisionnement de son Lavandin à travers un système de sourcing plus respectueux de la biodiversité et des Hommes.

Trois producteurs volontaires adhérents du plateau de Valensole se sont engagés aux côtés de la coopérative pour commencer cette démarche d'amélioration continue du sourcing éthique et responsable du Lavandin Grosso.

### VÉRIFICATION DE FILIÈRE

Certaines filières ingrédients non certifiées sont vérifiées selon des standards officiels des clients de la SCA3P ou du standard UEBT. C'est le cas de la filière de la sauge sclarée et de la lavande diva depuis plusieurs années.

En 2023, c'est au tour de la filière du fenouil d'avoir été vérifiée selon le standard UEBT par les équipes UEBT. Cette vérification a été organisée par le partenaire commercial de la SCA3P, avec qui la coopérative a un contrat long-terme pluriannuel. Il a été l'occasion de mettre en évidence les bonnes pratiques des producteurs, de soulever les problématiques rencontrées et relever les points d'amélioration possibles liés à cette culture. Cette vérification sera reconduite tous les 3 ans.

### CENSO



La SCA3P est engagée dans la démarche CENSO pour son lavandin grosso depuis de nombreuses années. Elle garantit une traçabilité de ses produits et une amélioration continue afin de pouvoir garantir la pérennité des productions sur le territoire qui s'inscrit dans une stratégie de développement durable.

Cette démarche a été initiée par le CI-HEF qui est l'inter-profession de la filière huiles essentielles.



# IMPACT ENVIRONNEMENTAL

## 1. Gestion des ressources

### La cooperative

La coopérative s'engage dans la consommation raisonnée d'énergie et d'eau au travers d'une sensibilisation de son personnel aux questions environnementales et de la surveillance de sa consommation.

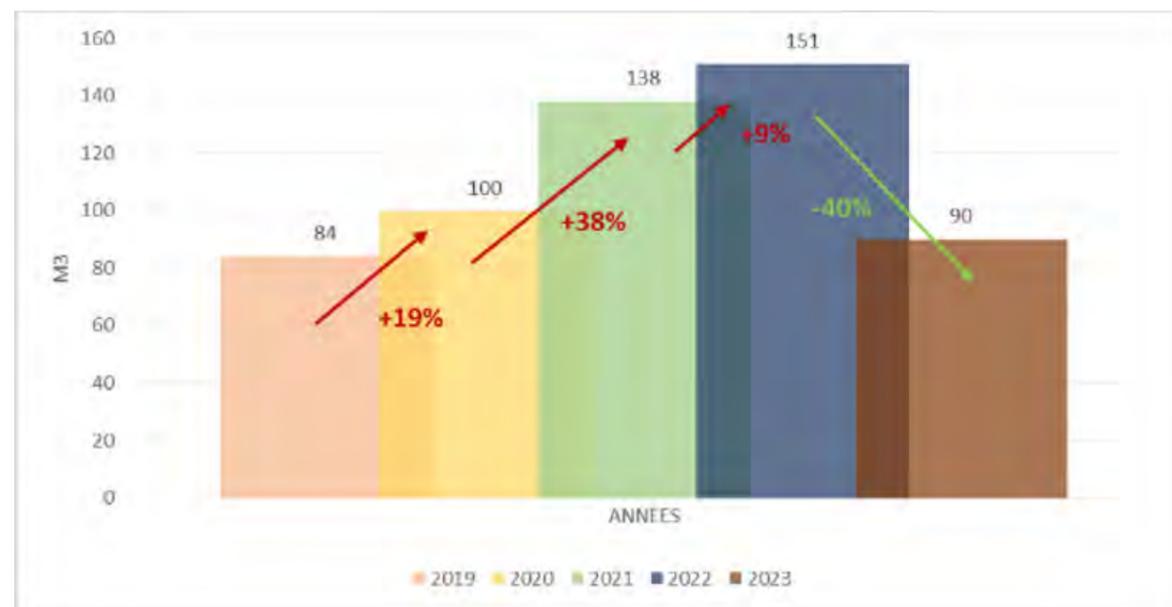
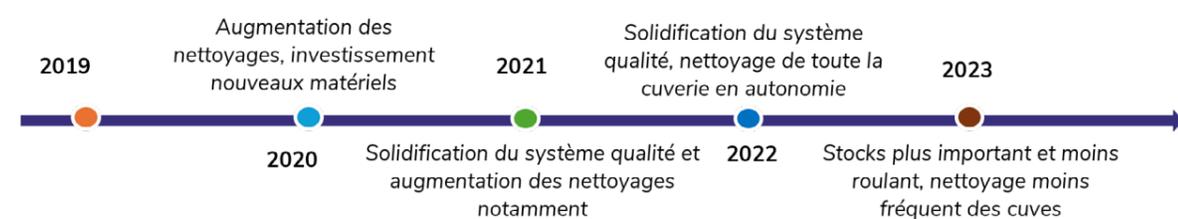


Figure 1 : Évolution de la consommation en eau depuis 2019 pour les 2 sites de la SCA3P confondus.



La consommation en eau avait tendance à augmenter ces dernières années notamment dû au renforcement du système qualité et de nettoyage, en plus de l'achat de nouveaux équipements.

Cependant, les nettoyages les plus consommateurs en eau sont les nettoyages de cuves. Dû au contexte de marché, la quantité en stock a augmenté et le stock est devenu moins roulant. Or, les nettoyages ne peuvent pas s'effectuer tant que les cuves sont pleines. Parallèlement à cela, la rotation des cuves a aussi été optimisée permettant de faciliter les nettoyages. Ceci expliquerait la baisse de consommation de 40% en 2023.

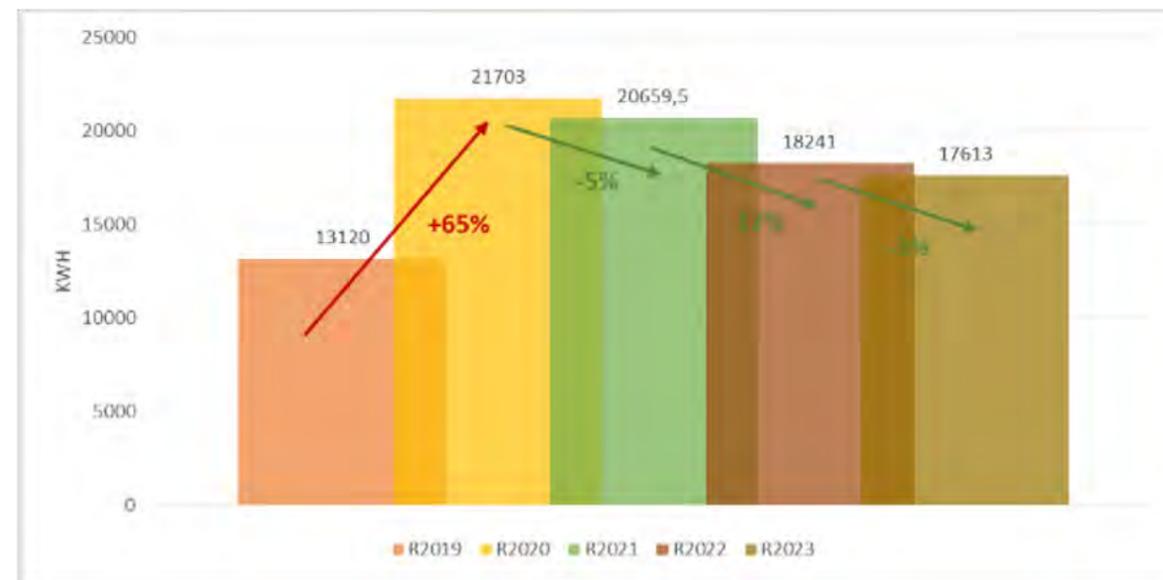
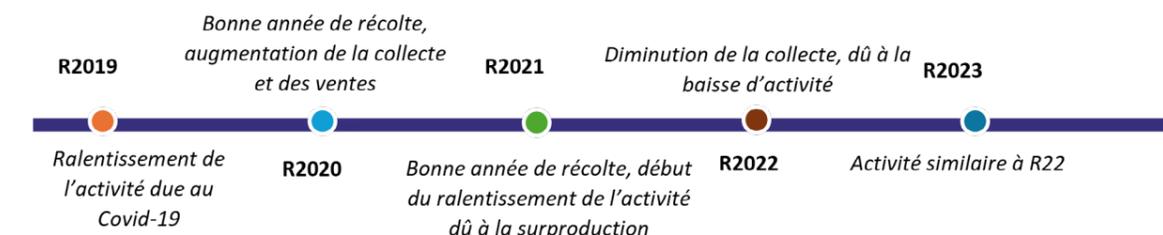


Figure 2: Évolution de la consommation d'électricité en kWh, depuis l'année fiscale 2018-2019 sur les 2 sites de la SCA3P confondus.



Bien que la maintenance soit moins importante qu'en récolte 2020, le système qualité est plus énergivore depuis la récolte 2021, notamment avec des filtrations plus récurrentes. De plus, de nouveaux espaces sont utilisés depuis la récolte 2021, et la capacité de stockage est plus importante. Dans ce contexte, la baisse de consommation d'électricité est à mettre en lien avec une consommation raisonnée de l'énergie à la SCA3P sur la récolte 2022 et 2023.

## Les distilleries



La distillation utilise de l'eau sous forme de vapeur qui passe au travers du végétal et entraîne l'huile essentielle. Le mélange de vapeur d'eau et d'huile essentielle est ensuite liquéfié par un système de refroidissement type condensateur évaporatif, puis séparé. D'un côté l'hydrolat, de l'autre l'huile essentielle.

Aujourd'hui, beaucoup de distilleries sont équipés de circuits d'eau fermés qui permettent des économies importantes sur la consommation d'eau. En effet, l'hydrolat utilisé dans le circuit de refroidissement est vaporisé sur le condensateur afin de liquéfier l'huile essentielle de la prochaine distillation.

Elles sont pour la plupart aussi équipées de double enveloppe permettant le préchauffage de l'eau arrivant à la chaudière, par le mélange de vapeur d'eau et d'huile essentielle sortant du caisson de distillation. De cette façon, l'eau arrivant à la chaudière se préchauffe à une température pouvant aller jusqu'à 60°C.

Ces systèmes participent ainsi à limiter l'utilisation des ressources en eau et des ressources énergétiques.

## 2. Gestion des déchets chimiques



Une production de déchets existe au niveau des producteurs. Les déchets de bidons de produits phytosanitaires ou d'huiles de vidange sont très bien gérés par des collectes, telle que la collecte Adivalor.

Au niveau de la coopérative, les seuls déchets chimiques sont des huiles essentielles ou des eaux de rinçage et de nettoyage.

Afin de s'assurer du bon traitement de ses déchets, la coopérative fait appel à une société spécialisée dans le transport et le traitement des déchets : ORTEC. L'objectif est de veiller à la bonne gestion des déchets chimiques de la coopérative et de les suivre jusqu'à destruction afin de s'assurer qu'ils soient traités correctement. Le but est aussi de pouvoir quantifier en 2025 les déchets chimiques avec pour objectif de ne pas en augmenter la quantité, et de la réduire dans les années futures.



Afin de limiter les déchets, les huiles essentielles sont stockées dans des contenants en plastique PEHD et sont réutilisés d'une année sur l'autre tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'altération de la qualité.

# 04 PILIER SOCIAL

Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



## CODE ÉTHIQUE

### Politique de non-discrimination et d'égalité des chances

La coopérative s'engage à ce que son activité soit en accord avec les Droits de l'Homme.

La SCA3P proscrit totalement l'esclavagisme, le travail forcé ou contraint, la servitude, les menaces, la violence, le châtement corporel, l'abus physique ou moral ou toute autre forme d'intimidation. Elle n'emploie pas et ne tolère pas le travail des enfants.

La SCA3P demande à tous ses collaborateurs un travail et une communication dans le respect d'autrui. Elle favorise la diversité sur le lieu de travail et l'inclusion de ses salariés. Elle s'engage à employer un membre du personnel en fonction de ses qualifications et de sa seule expertise, sans distinction d'aucune sorte concernant l'origine, la couleur, l'âge, le sexe, la religion ou encore l'orientation sexuelle.

Enfin la SCA3P bannit toute forme de discrimination et de harcèlement.

### Politique de formation

Des formations sont proposées ou mises à disposition des employés par la Direction. Elles permettent aux salariés d'assurer leur montée en compétences ou d'en développer de nouvelles. Au besoin, un employé peut être amené à se former au cours de sa carrière au sein de la SCA3P afin qu'il acquière les compétences nécessaires à la réalisation de ses missions.

Ces formations peuvent porter par exemple sur le risque chimique, le transport de matières premières, la démarche qualité HACCP, la conduite de chariots élévateurs ou encore les formalités liées à l'export.

Des exemples de formations personnalisées seront proposés à chaque employé lors des entretiens individuels. A cette occasion, ils peuvent également formuler leurs souhaits de formation, en lien avec leur activité quotidienne et leurs missions.

### Politique de rémunération

Le salarié se voit remettre un salaire correspondant à la rémunération établie sur son contrat de travail. Cette rémunération est supérieure au salaire minimum qu'exige la loi française et ce pour tous les salariés de la SCA3P.

Un 13ème mois est versé aux salariés conformément à la convention collective. La condition d'ancienneté est de 6 mois. Elle est calculée au prorata temporis en fonction de la date d'entrée dans l'entreprise.

Une prime de fin d'année est généralement versée aux salariés sous réserve de bons résultats. Cette décision est renouvelée chaque année par un vote du Conseil d'Administration.

Depuis 2020, les impôts des salariés sont prélevés à la source par l'État français. Les salariés SCA3P perçoivent donc un salaire net d'impôts.



## RELATIONS EMPLOYÉS

### 1. Une entreprise a taille humaine

La coopérative SCA3P est une petite structure de huit salariés, ce qui en fait une entreprise à dimension humaine. La coopérative pratique une politique sociale et relationnelle ouverte et centrée sur la communication et les échanges.

La Direction porte un réel intérêt et une réelle préoccupation au bien-être des employés, à leur avenir et à leur succès personnel et professionnel. La taille de la société a pour conséquence une structure hiérarchique simplifiée avec peu de maillons, ce qui fluidifie les échanges.

L'entreprise sait s'adapter dans la mesure du possible aux besoins de ses salariés et permet une organisation du travail flexible.

La gouvernance favorise ainsi un climat de confiance, de respect et de collaboration avec des pratiques de management bienveillant et une communication transparente.

#### Nos engagements sociaux:

- Valoriser le travail des employés
- Offrir des opportunités de carrière et de formation continue
- Garantir une rémunération équitable, ainsi que des avantages sociaux contribuant à leur épanouissement personnel et professionnel.



### 2. Cohésion d'équipe

La SCA3P s'investit pour le bien-être au travail de ses salariés en leur proposant des journées d'échanges et de cohésion d'équipe lors des réunions trimestrielles. Une journée de visite d'un site industriel de la parfumerie a été organisée en décembre 2023 afin d'en apprendre plus sur l'univers des arômes et des parfums.

Une nouvelle visite a été organisée à l'Université Européenne des Saveurs et des Saveurs à Forcalquier en juin 2024. L'équipe de la SCA3P s'est improvisée parfumeur le temps d'une après-midi au travers de la découverte des familles olfactives et de la composition d'un parfum. C'était ensuite l'occasion de découvrir l'histoire des plantes aromatiques et médicinales de la montagne de Lure avec la visite du musée Artémisia.



## LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### Nos engagements:

- Conformité à la loi française, au droit social et au code du travail
- Prévenir les risques sociaux professionnels
- Mise à disposition d'un environnement de travail sain, ergonomique et équilibré
- Mise à disposition de matériels et d'équipements de sécurité en adéquation avec les missions des salariés
- Formation des salariés à la santé/sécurité

### Objectif 0 Accident du travail



### Diagnostic de droit social

En janvier 2024, un diagnostic de droit social, organisé par la Coopération Agricole Sud, a eu lieu à la coopérative afin de vérifier que le code du travail concernant le droit social était bien respecté. C'était aussi l'occasion de se remettre à jour concernant les nouveautés, de répondre aux questions et d'échanger avec un spécialiste du sujet.

### Réaménagement des locaux

Une nouvelle réorganisation du site de Si-miane la Rotonde a eu lieu en 2023-2024 afin d'optimiser l'environnement de travail. Les archives ont été déplacées afin de libérer de la place pour les emballages au rez-de-chaussée. Ainsi, les emballages, utilisés régulièrement, se trouvent désormais dans un lieu plus accessible et sans escalier. Les risques de chute d'objet par manque de place, de chute dans les escaliers et liés aux gestes et postures pénibles, dus aux allers et retours fréquents à l'étage, ont été diminués.



### Formations sécurité

Dans le but d'augmenter encore le niveau de sécurité à la coopérative, des formations incendie et premier secours ont été suivies par les salariés de la SCA3P en 2024



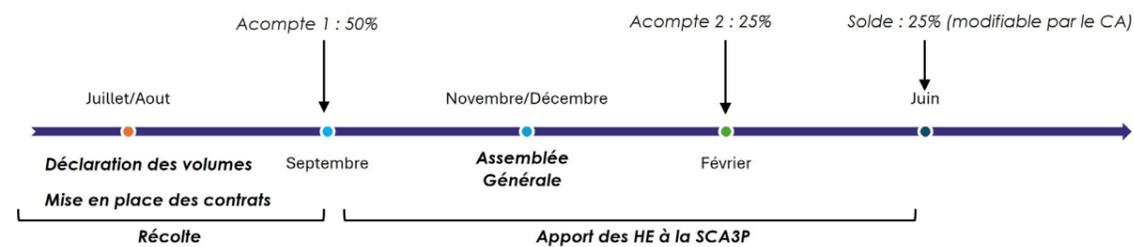
# SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS

## 1. Juste rémunération des producteurs

La SCA3P est une organisation tournée vers ses producteurs. Elle définit des prix de vente qui permettent d'assurer une « juste » rémunération des producteurs permettant ainsi de leur garantir un revenu vital, en plus des coûts de production.

La coopérative soutient ses producteurs par un système de préfinancement en trois acomptes au cours de l'année.

Ces versements sous forme de trois acomptes permettent aux producteurs d'avoir des revenus lissés sur l'année, avec une part plus importante à l'automne lors du lancement des nouvelles campagnes de production, et ainsi de mener à bien leurs projets. La coopérative accompagne aussi les producteurs en procédant à des avances de trésorerie dans certains cas et en portant le stock de ses adhérents, en sachant que le volume collecté ne dépend pas des besoins aval mais bien de la production.



## 2. Accompagnement social des producteurs



La SCA3P est membre UEBT depuis 2023 ce qui signifie que la coopérative s'est engagée pour des pratiques de sourcing responsable et éthique.

Un plan d'action est engagé pour les trois prochaines années afin notamment de s'assurer des bonnes pratiques de ses fournisseurs. Elle a pour but de relever les problématiques sur les risques environnementaux mais aussi sociaux associés aux pratiques de culture et de collecte. Elle demande que ses fournisseurs s'engagent pour le respect des droits de l'Homme, des conditions de travail décentes, la sécurité au travail, des formations adéquates, la non-discrimination des personnes et la lutte contre la corruption.

La coopérative accompagne les producteurs qui le souhaitent sur certains sujets clés, notamment les exploitations ayant des salariés.



## ENGAGEMENTS COMMUNAUTAIRES

### 1. Soutien aux associations locales et internationales

La coopérative s'engage pour son territoire en soutenant, par le biais de dons, plusieurs associations locales et organisations. Elle supporte aussi des démarches caritatives de plus grande envergure.



### 2. Soutien à l'éducation



En février 2023, la SCA3P a accueilli une stagiaire pendant 2 semaines dans le cadre de son BTS Commerce International au Lycée Jeanne Perrimond à Marseille. Ce stage d'Assistante Développement Commerce International a été reconduit en janvier 2025.



En juin 2023, la SCA3P a accueilli une stagiaire de seconde du Lycée agricole François Pétrarque (Avignon). Cette étudiante a pu découvrir les divers métiers de la coopérative et en apprendre plus sur les pratiques agricoles de la culture de plantes à parfums.

En tant qu'acteur de ce territoire, la SCA3P accueille chaque année des étudiants de diverses formations, pour la visite des locaux, la découverte de ses pratiques ou des métiers.



Chaque année – BTS Agronomie Carmejane



2023 – Etudiante ESP



Chaque année – Etudiants Master Scent Design & Création - ISIPCA

# 05 PILIER ECONOMIQUE



Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)



## PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

### 1. Politique d'achat

#### 100% Français



Les producteurs adhérents de la coopérative SCA3P sont tous localisés en France dans la région Sud. La production d'huiles essentielles et de pailles est donc 100% française, excepté pour la Camomille Romaine, qui fait l'objet d'achats externes en Italie pour une partie de la production.



#### Valorisation des produits du territoire

La SCA3P commercialise de la lavande fine AOP, Appellation d'Origine Protégée.

Cette lavande respecte le cahier des charges rigoureux et passe un examen olfactif afin de s'assurer qu'elle s'inscrit dans la norme de qualité attendue.

Cette lavande n'est produite que dans les Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Drome et Vaucluse.

#### Achats externes auprès des coopératives ou de producteurs non adhérents

Enfin, la SCA3P s'efforce d'effectuer des achats externes auprès d'autres coopératives ou de producteurs non adhérents plutôt qu'auprès de négociants dès lors que ses producteurs adhérents ne sont pas en mesure de fournir les quantités nécessaires pour honorer les besoins de ses clients.

### 2. Politique de vente

#### Une stratégie commerciale responsable

La SCA3P privilégie les ventes auprès des utilisateurs d'huiles essentielles afin de minimiser le nombre d'intermédiaires et de maximiser la part producteur dans la chaîne de valeur. Elle pratique une politique tarifaire responsable en tenant compte du contexte de marché dans la détermination des prix de vente mais aussi du coût de revient des cultures et du revenu minimum dont les producteurs ont besoin pour assurer la pérennité de leurs exploitations. L'idée étant toujours de maximiser les ventes en prenant en compte les intérêts des adhérents sur le long terme, au travers d'une juste rémunération. La SCA3P a à cœur de travailler avec des clients dotés d'éthique, sensibles aux enjeux auxquels la production fait face et soucieux de procéder à des achats responsables. La volonté de la coopérative est également de construire des partenariats dans la durée.

#### Relations commerciales éthiques encadrées par des cgv

Dans un souci de transparence et de fluidité de travail, des CGV ont été mises en place à partir de septembre 2023. Ce document permet de prévenir de tout problème qui pourrait avoir lieu sur une vente. Il permet aussi d'améliorer l'organisation et la gestion interne de la coopérative. La transaction commerciale est ainsi encadrée par les conditions de la SCA3P, dès lors qu'elle n'est pas régie par un contrat cadre qui prévaut sur ces conditions, pour une meilleure compréhension de son fonctionnement et un échange plus productif avec ses clients. Ces CGV sont mises à jour chaque année.

### Contrats long terme

Le marché des huiles essentielles étant un marché fluctuant, un des objectifs de la coopérative est d'arriver à le soutenir et d'éviter les variations trop importantes au niveau de l'offre et de la demande qui peuvent nuire à la filière et à sa chaîne de valeur. Dans cet objectif, un travail sur l'établissement de nouveaux contrats sur le long terme avec les clients a été initié en 2022, et renforcé en 2023 et 2024. La mise en place de contrats long terme reste la manière la plus sûre de pérenniser l'activité au sein des exploitations et de l'industrie.

Ces contrats longue durée portent sur un volume garanti sur plusieurs années et un prix de vente déterminé à partir du coût de production moyen et pouvant être révisé à la hausse comme à la baisse dans la limite d'un seuil défini conjointement avec le client. Cela permet ainsi de lutter contre la forte volatilité du marché et d'assurer la durabilité de la filière en limitant l'érosion des prix de vente en période de surproduction.

### Visites clients pour valoriser les partenariats



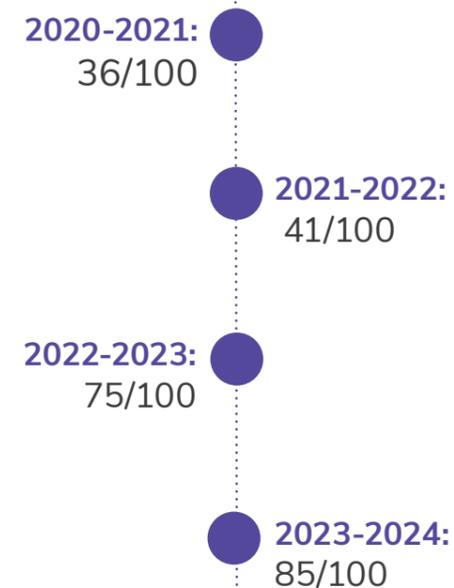
Au cours de l'année, notamment durant les mois de juin et de juillet, la SCA3P accueille de nombreux visiteurs ayant un intérêt pour la filière des huiles essentielles. Il peut s'agir de sociétés et marques clientes partenaires, de parfumeurs, d'acheteurs, de représentants politiques, d'étudiants ou encore de journalistes.

Ces visites sont très importantes pour la SCA3P pour entretenir une relation de proximité avec ses clients, ainsi qu'avec tous les acteurs actuels et de demain de la filière des plantes à parfum. De plus, elles permettent de se rapprocher du terrain et de pouvoir partager les enjeux et les problématiques auxquels sont exposés les producteurs, notamment en termes de climat et de ravageurs.

## VALORISATION DES PERFORMANCES

Depuis 2017, la SCA3P participe à la mutualisation des performances RSE par la plateforme Ecovadis, dans l'objectif de s'améliorer continuellement sur la performance RSE de l'entreprise. La coopérative avait pour objectif d'atteindre un score de 60/100 d'ici 2025 sur cette plateforme. Cet objectif a été dépassé pour l'année 2022-2023.

La SCA3P a continué de s'améliorer depuis et fait toujours partie du top 1% avec le statut Platinum :



### 3. Commerce équitable

La coopérative s'est engagée dans un projet de mise en place de certification Fair For Life de sa filière Lavandes clonales bio en 2023-2024.

Ce projet est en partenariat avec l'un de ses clients, porteur du projet. La SCA3P s'engage ainsi dans un partenariat long-terme, dans une démarche de commerce équitable et dans une agriculture plus durable pour sa filière lavandes clonales bio.



## INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Il existe d'autres déchets en dehors des déchets chimiques, qui sont en réalité des coproduits, directement issus de la culture des PPAM et de la distillation, les pailles et les hydrolats

Les pailles de lavandin, de sauge ou d'autres PPAM, sont la plupart du temps récupérées par les producteurs pour faire du compost, qu'ils épandent par la suite dans les champs. Pour une autre valorisation de ces coproduits, la coopérative propose la vente de pailles distillées à ses clients. La coopérative répond également à des sollicitations pour la mise en place de projets industriels à plus grande échelle permettant la revalorisation des pailles distillées, pouvant être utilisées dans le secteur de la production d'énergie.

De plus, la distillation génère également de l'eau avec des traces d'huiles essentielles, suite à l'entraînement à la vapeur d'eau de molécules issues de la plante. Il s'agit de l'hydrolat. La coopérative propose aussi à ses clients la vente d'hydrolats afin d'offrir un autre débouché à ce type de coproduit.

### PAILLES DISTILLÉES ET HYDROLATS

	Conventionnel	Bio 
Lavandin	✓	✓
Lavande	✓	✓
Sauge Sclarée	✓	✓
Immortelle	✓	✓
Thym	✓	✓
Coriandre	✓	
Estragon	✓	
Origan	✓	





Impact sur les Objectifs de Développement Durable (ODD)

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



## POLITIQUE ET CULTURE

La coopérative est un acteur majeur de son territoire et est engagée à le défendre et le préserver. La SCA3P a permis au fil des années de soutenir les exploitations des producteurs adhérents et ainsi maintenir et créer de nouveaux paysages sur son territoire, favorisant le tourisme et le développement économique de sa région.

### RÉGION ET CHAMBRE D'AGRICULTURE



FranceAgriMer  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



La coopérative entretient des relations privilégiées avec France Agri Mer et la région Sud (Provence Alpes Côte d'Azur).

La coopérative a pu mener à terme un nouveau projet d'investissement dans trois nouvelles cuves de stockage sur le site de Puimoisson en juin 2023. Ce projet a été soutenu financièrement par France Agri Mer et la Région Sud. Cela démontre la confiance, l'engagement et le soutien de la Région et du ministère de l'Agriculture aux entreprises locales.

En 2023, France Agri Mer a également participé au financement d'un film promotionnel de la SCA3P, qui lui a permis de mettre en évidence l'organisation, les engagements et les valeurs de la coopérative et de ses producteurs.

### MAISON DU PATRIMOINE



En 2023, la Coopérative s'est engagée dans l'Association « Maison du Patrimoine culturel lavandicole de Provence ». La Directrice Commerciale est membre du Bureau en tant que trésorière. Cette association, créée en décembre 2023, regroupe plusieurs acteurs de la filière de la lavande. Elle a pour but d'œuvrer pour soutenir la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages culturels des lavandes afin de préserver l'économie liée à la filière lavandicole. Cette économie construite autour de la lavande rassemble des producteurs d'huiles essentielles, de fleurs, de bouquets, de miel, des industriels, des parfumeurs, des représentants culturels, des instances politiques ainsi que des associations.

## INTERPROFESSIONNEL

### ACTEURS DE LA FILIÈRE

La coopérative est engagée auprès de parties prenantes afin de soutenir des actions réglementaires, des études techniques et recevoir du conseil. Elle est entourée de nombreux syndicats, instituts techniques ou interprofessionnels. Elle cotise notamment à l'Université Européenne des Senteurs et Saveurs, PPAM de France, CPPARM, CRIEPPAM, ITEIPMAI, le GIEE Essen'sol, l'IFEAT, la SFP, le Haut Conseil de la Coopération Agricole, OCAPIAT, l'Association Agroécologie et Commerce Equitable et la Coopération Agricole Sud.

A travers ces partenariats, la coopérative œuvre avec ces organisations pour soutenir et faire évoluer la filière. Cette relation, en plus d'être basée sur des contacts réguliers, des réunions techniques ou réglementaires, s'accompagne d'un partage de données, d'informations et de matières.



### SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PARFUMEURS

En 2023, la SCA3P a adhéré à l'association SFP « Société Française des Parfumeurs ». Cette adhésion a pour but d'augmenter les rencontres et les échanges avec les professionnels du secteur de la parfumerie ainsi que de pouvoir participer à l'échange d'informations, notamment techniques et scientifiques que permet l'association, tout en représentant la production.

## SCA3P CONTACT



137 route de la Gonette  
Quartier Le Vignaou  
04150 Simiane La Rotonde - France

45 route de Riez  
04410 Puimoisson - France

Téléphone : +33 (0)492 759 312  
Fax : +33 (0)492 759 191  
Email : [contact@sca3p.fr](mailto:contact@sca3p.fr)

[www.sca3p.com](http://www.sca3p.com)